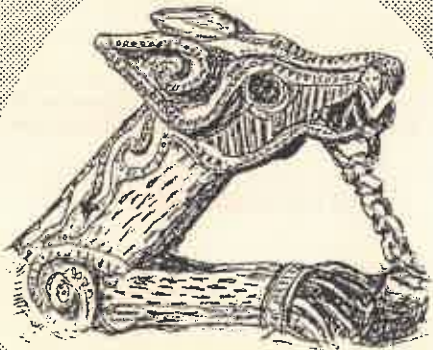


Amis des Études Celtiques

Association régie par la loi de 1901
Siège social : École pratique des Hautes Études, Sorbonne
Sciences historiques et philologiques
45, rue des Écoles, 75005 Paris
Secrétariat : 26, rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris, France
Fax 01 48875661 ☎ 01 43214277

I.S.S.N. 1270-8291



Détail d'un vase de Basse-Yutz, British Museum, Londres.
Dessin : Jean Pieuchot

Responsable de la publication : Josette Pieuchot-Billardey



AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 16
juin/juillet 1997

SOMMAIRE

- p. - 2 La petite chronique cinématographique Jean Pieuchot
p. - 3 Les divinités de l'abondance : des déesses-mères
celtiques aux fées médiévales Philippe Walter
p. - 9 Le nom du vergobret gaulois Jean Haudry
p. - 11 Le peuplement de la Champagne et les mouvements
celtiques du VI^e au I^{er} s. av. J.-C. J.J. Charpy
p. - 14 Nos activités : Nos Voyages
p. - 15 Les connaissances astronomiques des
anciens Celtes Silvia Cemuti et Adriano Gaspani
p. - 20 Colloque de Budapest :
*Les arts figurés de l'Europe ancienne, les Celtes
et leurs voisins du V^e au I^{er} s. av. J.-C.* La Rédaction
p. - 22 Nos activités : Nos Conférences
p. - 23 Réabonnement - Actes de notre première Journée d'Étude

Médaille : Revers d'une monnaie d'or des Parisii
(cliché J.L. Godard)

COEUR DE DRAGON



de Jean Plouchot

Coeur de Dragon est un film produit par Raffaella de Laurentis pour Universal-Pictures, il a été tourné en Slovaquie et aux studios de Bratislava. Le scénariste est Charles-Edward Pogue et le réalisateur Rob Cohen, il est interprété par Dennis Quaid et Julie Christie. Nous croyons utile de signaler ce film car notre civilisation a perdu l'idée du dragon protecteur cher à nos ancêtres celtiques. Or celui-ci est épousouflant de charme et d'humour.

L'histoire se déroule dans un pays mythique, c'est une aventure épique digne des légendes celtiques. On est loin de l'image stéréotypée du chevalier médiéval tueur-de-dragon, figure de proue de la lutte du « bien contre le mal ».

Le héros, Bowen, est un chevalier fidèle au code des ancêtres, qu'il enseigne au fils du roi. Hélas, le méchant roi persécute les paysans, ceux-ci se révoltent et tuent le despote. Mais dans la

lutte, le jeune prince est blessé mortellement. La reine fait appel à un magicien pour le sauver. On le conduit dans l'antre de Draco, le dernier dragon qui, pour lui rendre la vie, accepte de lui donner la moitié de son cœur, la condition étant qu'il rétablira la paix et la justice. Malheureusement, le jeune prince est encore plus cruel que son père : il tue même pour s'amuser.

Scandalisé, Bowen entre en lutte contre lui, mais il est persuadé que Draco est cause de tout le mal et il décide de le tuer. Cependant, au cours d'une rencontre, il découvre que ce dragon est un être plein de sagesse et d'amour et une amitié naît

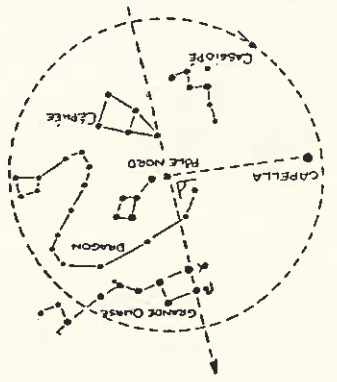
entre eux.

Le thème du film est proche de l'idée que les Celtes avaient des dragons-protecteurs des guerriers et les images sont voisines de celles des dragons-gardiens de l'Arbre de Vie, qu'on voit sur les fourreaux d'épée (notre médaille)

: fourreau de Taliandörög, Hongrie), les casques et les boucliers celtiques. Draco est un dragon volant, il est le représentant de la constellation boréale, en contact avec l'Univers, les étoiles et les constellations.

Pour en terminer avec Draco, il supplie le chevalier de le tuer afin que sa présence maudite. Le chevalier qui aime Draco, refuse, il demande : « Maintenant, vers qui nous tournerons-nous ? » Et le dragon répond : « Vers les étoiles ! » ... Alors le chevalier tue le dragon. Le prince meurt tandis que Draco va rejoindre sa constellation dans les cieux.

L'image finale nous montre la constellation circumpolaire du Dragon formant une immense esse, symbole d'infini et d'immortalité : le Dragon, gardien du pôle, puissance céleste et bénéfique, continuera de faire régner l'Ordre Cosmique sur la terre et dans tout l'Univers.



Hémisphère nord. Alignement à partir de la Grande Ourse. La constellation du Dragon enserre le pôle

BULLETIN D'ADHÉSION ou de RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION
aux « AMIS DES ETUDES CELTIQUES »

NOM (en majuscules) :
PRÉNOM :
ADRESSE :

Adhère /ou / Renouvelle, son adhésion à l'Association des « Amis des Etudes Celtiques »

Montant de la cotisation pour l'année universitaire, toute cotisation réglée en cours d'année donne droit à l'envoi des bulletins depuis octobre-novembre.

Individuelle : 130 ff (180 ff pour un couple).

Étudiants (moins de 26 ans) : 100 ff. Bienfaitéurs : 300 ff ou plus.

(étranger : utiliser la formule "mandat-poste international") à adresser au Trésorier des « AMIS DES ETUDES CELTIQUES » 26, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris F. Fax 01 48875661 & 01 43214277

ACTES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

LES CELTES ET L'ÉCRITURE

95 pages, format 21 x 29,7, broché, illustré.

- Jean Haudry : *Le refus de l'écriture dans le monde celtique, ses origines indo-européennes.*
Venceslas Kruta : *Le contexte archéologique de l'écriture.*
Pierre-Yves Lambert : *Le déchiffrement des textes gaulois en cursive latine.*
Brigitte Fischer : *Les légendes monétaires gauloises.*
Goulven Fennad : *Les premiers systèmes graphiques du breton.*
Philippe Jouté : *La parole et l'écriture, mythes et figures.*

BON DE COMMANDE

NOM et PRÉNOM :
ADRESSE :

désire recevoir le numéro spécial :

Actes de la Journée d'Étude du 22 juin 1996

LES CELTES ET L'ÉCRITURE

au prix de : 75 ff. (participant à la journée d'étude) :
100 ff. (adhérent à jour des cotisations) :
140 ff. (non-adhérent) :

Étranger : utiliser la formule "mandat-poste international"

Rédiger à l'ordre des « AMIS DES ETUDES CELTIQUES » 26, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris F. Fax 01 48875661 & 01 43214277

Ci-joint, chèque (ou mandat-poste) de ff. :

CONFÉRENCES

avec diapositives

Les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement.

*

1) novembre-décembre 1997

Conférence de Béatrice Cauuet
Chargée de recherches au CNRS, Toulouse :*L'Or chez les Celtes*

2) janvier-février 1998

Conférence de Miklós Szabó
Recteur de l'Université de Budapest :*L'art des Celtes du Danube*

3) mars-avril 1998

*Le titre et la date de cette conférence
seront publiés dans nos bulletins de liaison*

*

Toutes ces conférences auront lieu comme d'habitude
à l'École pratique des Hautes Études, en Sorbonne
Section des Sciences historiques et philologiques,
Salle Gaston Paris, Escalier E, 1^{er} étage,
45, rue des Écoles, 75005 Paris

INFORMATION

*Nos conférences attirant un public de plus en plus nombreux
certains de nos adhérents ont pu, parfois, être mal placés.**Afin de vous éviter ce désagrément
veuillez nous téléphoner,**nous réserverons vos places jusqu'à 17 h 50*

JOURNÉE D'ÉTUDE :

JUN 1998

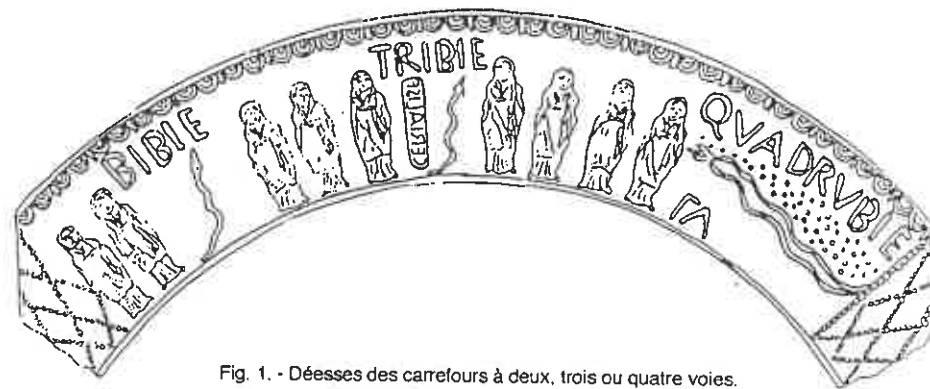
Devant le succès remporté par notre première Journée d'Étude
nous organiserons une deuxième journée.LA VIE ET LES MÉTIERS CHEZ LES CELTES ANCIENS
(titre provisoire)*Elle aura lieu le 6 (ou le 13) juin 1998
de 9 heures à 18 heures**avec interruption de 12 h 30 à 14 heures*

Cette Journée se déroulera à

La Rotonde de la Villette
Place de Stalingrad, 75019 Paris

LES DIVINITÉS DE L'ABONDANCE : DES DÉESSES-MÈRES
CELTIQUES AUX FÉES MÉDIÉVALES

C.R. de la conférence AEC de Philippe Walter, du 25 février 1997

Le sujet n'est pas nouveau mais il mérite d'être repris périodiquement
car les méthodes d'analyse s'affinent et les textes médiévaux sont de
mieux en mieux connus ; ceux-ci supportent également de mieux en mieux
la confrontation avec divers témoignages archéologiques que l'on a parfois
eu le tort d'expliquer de manière isolée. La pluridisciplinarité entre
ientement dans le domaine scientifique et rénove considérablement les
perspectives de travail.Fig. 1. - Déesses des carrefours à deux, trois ou quatre voies.
Vase gallo-romain sigillé.Les « déesses-mères » sont l'exemple-type d'un problème mythologique
qui ne peut plus être résolu par les seuls archéologues. Il est nécessaire
aujourd'hui de faire appel à plusieurs disciplines : l'histoire des religions, la
mythologie comparée (indo-européenne), l'archéologie, la philologie
celtique, la critique littéraire (textes médiévaux celtiques et romans),
l'anthropologie culturelle.On a pu s'imaginer jadis que les grandes invasions, qui avaient mis un
terme à l'empire romain, avaient en même temps introduit une rupture
définitive avec la civilisation antique et le monde gallo-romain, on sait
aujourd'hui que les choses ne sont pas aussi tranchées. L'archéologie a
montré qu'il y avait une continuité indéniable entre l'habitat gallo-romain
et l'habitat médiéval : les *villae* deviennent au Moyen Âge des villages ou
des bourgs, les anciens *oppida* deviennent des cités épiscopales, etc. La
recherche historique actuelle, très sensible aux analyses historiques sur la
longue durée, a souligné des phénomènes de continuité, mais aussi
d'inévitables métamorphoses entre le monde antique et le monde
médiéval. Toutefois, le nouveau se construit souvent sur l'ancien en
réutilisant ses matériaux.Lorsqu'on se place au niveau des croyances religieuses, les phénomènes
de continuité et de métamorphose des mentalités sont du même ordre. On
pourrait dire, paraphrasant une célèbre formule, que « rien ne se perd,
rien ne se crée, tout se transforme ». C'est-à-dire que les antiques
divinités féminines du paganisme celtique survivent au Moyen Âge sous
des formes assez reconnaissables, bien qu'elles aient subi une
« acculturation » c'est-à-dire une adaptation de leurs caractéristiques à

(contes, légendes) qui a été le vecteur au Moyen Âge des anciennes grandes œuvres littéraires pré-chrétiennes. On sait en effet aujourd'hui que les originaux d'écrivains inventifs de cette période, elles résultent au contraire de l'adaptation plus ou moins déformante d'une matière légendaire très ancienne qui se transmettait oralement depuis plusieurs siècles déjà. Il faut noter que c'est seulement au XII^e siècle que cette matière orale passe au stade de l'écriture (c'est l'origine des célèbres romans arthuriens de la Table Ronde) et que cette rédaction littéraire ne tue pas la tradition orale. On recueillait déjà (en latin) des contes au XII^e siècle. On a encore recueilli, au milieu du XX^e siècle, des contes folkloriques constituant un rameau de légendes européennes. Ces contes folkloriques constituent un rameau de légendes qui se rattache à un vieux tronc commun de traditions d'origine mythique

aucun remontrant également les récits médiévaux (romans, chansons de geste, fabliaux, etc.). Précisons encore que les contes folkloriques (contes de Grimm, Perrault, etc.) ne sont pas issus des romans médiévaux mais trouvent leur origine dans une tradition orale antérieure aux récits médiévaux (qui en participent également).

Nous pouvons poser le troisième suivant : la littérature médiévale, principalement celle qui puise sa matière légendaire dans la tradition folklorique orale (donc étrangère à la culture savante et « livresque » de l'Antiquité latine) pérennise de vieux thèmes mythiques qui remontent à la civilisation celtique. L'exemple des divinités de l'abondance, qui apparaissent souvent en triades, permettra de comparer utilement la représentation iconographique des déesses-mères celtiques et la représentation littéraire des fées médiévales (principalement à travers des œuvres de Marie de France et de Chrétien de

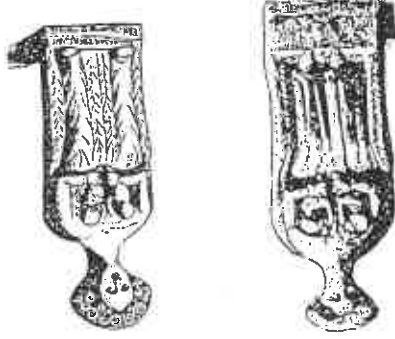


Fig. 2 & 3. - Déesses-mères alliant des jumeaux Musée de Saint-Germain-en-Laye

1. La grande déesse, triple et unique.

La poétesse Marie de France, dans un lai (ou conte) de la deuxième moitié du XII^e siècle, raconte la merveilleuse histoire du chevalier Lanval. Le jour de la Pentecôte, le roi Arthur distribue des cadeaux à tous ses chevaliers et oublie sans raison d'en faire profiter son fidèle Lanval. Déçu, le chevalier quitte la cour, il se rend près d'une rivière et c'est là qu'il voit apparaître deux superbes jeunes filles : l'une tient un bassin et l'autre une serviette. Elles invitent Lanval à rencontrer leur maîtresse qui se trouve dans une tenue légère, sous une superbe tente. Lanval rencontre la Dame son amour, si Lanval promet de garder le silence sur leur relation. Lanval le promet. Il est couvert d'argent mais un jour, alors qu'il est victime d'une tentative de séduction de l'épouse d'Arthur, il s'emporte contre elle et lui révèle l'existence d'une femme bien plus belle. Lanval est alors traduit en justice et somme d'apporter la preuve de ses affirmations devant la grande cour royale de justice. Mais Lanval a trahi son secret et sa bonne fée l'abandonne à son sort ; finalement, elle acceptera quand même de venir

- Dr Mieczysław Domaradzki, Institut d'archéologie de l'Académie bulgare des Sciences, Sofia. *Les fibules en Thrace, III^e - I^{er} s. av. J.-C. : la coexistence des Thraces et des Celtes.*

Danemark :
- Dr. Flemming Kauf, Nationalmuseum, Copenhague.
L'Iconographie Nordique de l'Âge du Bronze ancien. Création et Cosmologie d'après les figurations artistiques des objets en bronze.

Espagne :
- Prof. Martín Almagro-Gorbea, Université Complutense, Madrid.
L'Art celtibérique : iconographie et idéologie.
- Prof. Francisco Marco-Simon, Université de Saragosse.
Iconographie et Religion dans l'Espagne celtique.

France :
- M. Jean-Jacques Charpy, Musée municipal, Epernay.
Les faciès champenois de l'art celtique du V^e s. av. J.-C.
- M. Jean-Yves Eveillard, CRBC, Faculté des Lettres Victor Segalen, Brest. Représentations figurées en pierre, en Armorique, à l'époque de La Tène.
- M. Venceslas Kruta, Directeur d'études, EPHÉ, Centre d'études celtiques, Paris. *La personnalité de l'art celtique.*
- Mme Luana Kruta-Poppl, Chargée de conférences, EPHÉ, IV^e Section.

Paris. *La vogue de la céramique estampée dans les cultures de l'âge du Fer en Italie septentrionale et ses échos transalpins.*
- M. Donatien Laurent, CRBC, Faculté des Lettres Victor Segalen, Brest. Sur trois représentations symboliques, en relation possible avec la mesure du temps, dans la Bretagne romaine et médiévale : Yin-Yang, carré sacré, marieille triple.

M. François Queyrel, Directeur d'études, EPHÉ, Paris. *L'image du Galate à Délos, d'après les fragments sculptés de l'Agora des Italiens.*

Hongrie :
- Prof. Tibor Kemenczei, Musée national hongrois, Budapest.
Les questions posées concernant l'époque Scythie, à l'est de la Hongrie.

Irlande :
- Prof. Barry Kalfery, University College, Dublin. *L'art figuré de l'époque latéenne en Irlande.*

Italie :
- Dott. Ermanno Arslan, Musée d'archéologie, Milan. *Une expérience figurative autonome en Gaule Cisalpine.*
- Dott. Maurizio Landolfi, Soprintendenza archeologica della Marche, Ancone. *L'art grec au contact des Celtes en Italie.*

République tchèque :
- Prof. Jan Bouzek, Université Charles, Prague. *L'art orientalisant du Nord : les Scythes, les Thraces et les origines de l'art latéenn des Celtes.*
- Dr. Pavel Sankor, Stredoceske Muzeum, Koztoky u Prahy. *Les agrafes du début de l'époque latéenne, en Bohême : un exemple de relations interrégionales à l'époque de la formation du style latéenn.*

Yougoslavie :
- Dr. Petar Popovic, Institut d'Archéologie, Belgrade. *Bracelet en corail de la nécropole de La Tène ancienne, à Pecine (près de Viminacium).*

Notre Vice-Président, Jean Pieuchot et notre Secrétaire Générale, Josette Pieuchot-Billardey, se sont rendus au Colloque qui vient d'avoir lieu à l'Institut archéologique de l'Université Eötvös Loránd de Budapest.



Perle à masque en verre (bleu, blanc).
Vác. Fin III^e s. av. J.-C. Musée Vác,
Bottány (Hongrie).
Miklós Szabó, *Les Celtes de l'Est*.

Ce colloque, qui s'inscrit dans une série (Oxford 1972, Paris 1978, Nitra 1994), était organisé pour la Hongrie par le Professeur Miklós Szabó, Recteur de l'Université Eötvös Loránd, et pour la France par le Professeur Venceslas Kruta, Centre d'Études Celtiques de Paris, Président de notre association des AEC.

Miklós Szabó et Venceslas Kruta avaient tenu à ce que les communications soient faites en français. C'est ainsi que nous avons eu le rare privilège d'entendre, en Hongrie, la langue française parlée avec élégance par d'éminents représentants de onze pays d'Europe. Le Conseiller Culturel de l'Ambassade de France en Hongrie, M. Lebreton, participa à l'ouverture du Colloque et, le dernier jour, l'Ambassadeur lui-même nous convia à une très agréable réception dans sa résidence.

Cette rencontre de savants, tous spécialistes dans la recherche de l'art et de la civilisation celtiques, doit être considérée comme un événement de première importance, elle a permis le rapprochement des membres les plus éminents d'une Europe culturelle fière de son passé celtique.

L'organisation parfaite et l'accueil chaleureux des représentants hongrois créèrent une atmosphère amicale et détendue. Nous étions logés dans un hôtel appartenant à l'Université, les repas étaient pris en commun dans un restaurant à la savoureuse cuisine hongroise, notre séjour fut couronné par une excursion et une visite du site archéologique et de la ville romaine de *Gorsium*, à proximité du lac Balaton, et du musée de Szekesfeherváz, riche en objets celtiques.

La publication des Actes devrait être faite dès l'année prochaine. Le Professeur Jan Bouzek (Institut d'archéologie classique de l'Université Charles de Prague) a proposé d'organiser le prochain Colloque en République Tchèque, il se déroulera probablement en 1999.

Voici la liste des vingt et un savants ayant présenté une communication :

Allemagne :

- Prof. Otto-Herman Frey, Vorgesichtliches Seminar, Marburg a.d. Lahn. *La sculpture en pierre, en Europe Centrale, à l'époque hallstattienne et dans La Tène ancienne.*

Australie :

- Prof. J.V.S. Megaw, The Flinders University, Adélaïde.
Qu'est-ce que l'art celtique ?

Bulgarie :

- Prof. Ivan Marazov, Directeur de l'Institut d'Art de l'Académie des Sciences de Sofia. *Le discours figuratif dans les arts périphériques de l'Europe ancienne.*

disculper son ami, simplement en se montrant. Lorsqu'elle arrive à la cour du roi Arthur, tout le monde est obligé de reconnaître sa beauté. Alors la fée prend Lanval sur la croupe de son cheval et ils disparaissent à tout jamais, car ils partent vers la mystérieuse île d'Avalon.

La fée de Lanval n'est autre que Morgane, reine d'Avalon ; on voit qu'elle est accompagnée de deux demoiselles qui sont ses servantes. Par conséquent, on se trouve devant une triade féminine qui possède une correspondance exacte dans la statuaire (fig. 4). La triade de déesses-mères est un thème iconographique bien connu dans l'art gallo-romain : stèles de Vertault (Espérandieu, t. IV, n° 3377 et 3373), stèle de Bonn (Rheinisches Landesmuseum). On



Fig. 4. - Triade de déesses-mères avec plateau de pommes et corne d'abondance.
Musée gallo-romain de Lyon.

notera que ces déesses-mères tiennent souvent un plateau avec des fruits, on peut clairement indiquer la nature de ces fruits : il s'agit de pommes. Morgane règne en effet sur l'île d'Avalon dont on sait qu'il s'agit de l'île des Pommiers, fruits d'immortalité (*Avalon*, pays de Morgane, remonte étymologiquement au nom celtique de la pomme : breton *aval*, gallois *afal*, vieil irlandais *aball*, gaulois *aballo*).

Le lien de ces déesses-mères avec l'eau est parfois souligné, comme sur la célèbre stèle de Carrowburgh, près du mur d'Hadrien en Grande-Bretagne : trois divinités côte à côte, avec le bas du corps se terminant en queue de poisson, tiennent un gobelet qui laisse échapper un filet d'eau. Dans le lai de *Lanval*, on rencontre les trois fées près d'une rivière. Le médiéviste Pierre Gallais a montré qu'il y avait là, plus qu'un motif littéraire, un véritable « archétype du conte merveilleux et du récit courtois » (cf. P. Gallais, 1992). Il ne suffit pas de relever l'analogie entre les trois fées et les trois Parques par exemple, mais il faut aussi reconnaître dans cette structure un fait mythologique patent, relevant d'un héritage (au moins) indo-européen, commun aux peuples celte et romain.



Fig. 5. - Stèle votive des Bolards à Nuits-Saint-Georges. Musée de Dijon.

On retrouve Morgane (et une triade morganienne) dans un roman de Chrétien de Troyes : *Le Chevalier au Lion*, Yvain est guéri de sa folie par trois demoiselles qui possèdent une pommade magique fabriquée par la fée Morgane. Les fées (du latin *fata*, pluriel neutre de *fatum*, destinées), sont évidemment fatidiques, elles influencent en bien ou en mal le destin des personnages (masculins) qu'elles rencontrent. Souvent bénéfiques et protectrices (comme les fées du *Chevalier au Lion*), elles sont aussi dangereuses et fatales comme Morgane qui, par son inceste avec Arthur, provoque indirectement le déclin du monde arthurien.

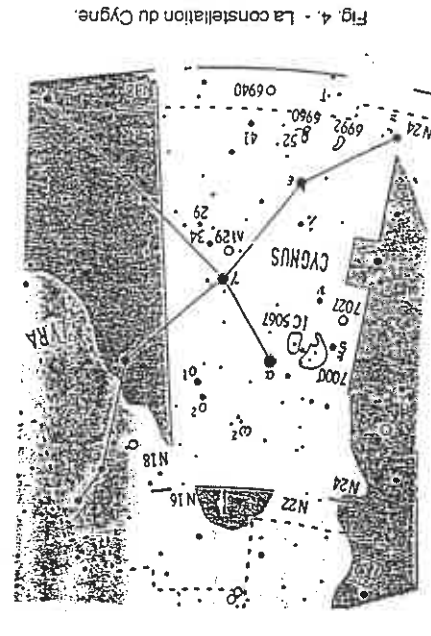
2. Abondance et souveraineté.

La triade exprime la plénitude du pouvoir divin de la Grande Déesse, c'est

Silvia Cernuti et Adriano Gaspari
paléo-astronomes à suivre

NOTE : Les figures n° 1, 3 et 4 sont de Silvia Cernuti et Adriano Gaspari.

Il est bien connu que le culte de la Vierge supplante celui de la Déesse-Mère. On retrouve d'ailleurs dans la théologie mariale (même populaire) un vieux dogme de la mythologie celtique sur lequel C.-J. Guyonvarc'h et F. Le Roux ont bien insisté. Ana ou Dana, la grande déesse celtique, est à la fois la mère, la fille et l'épouse des autres dieux masculins. On lit dans le récit hagiographique de *Guillaume d'Angleterre* : « Glorieuse sainte Marie qui avez enfanté votre fils et votre père, à la fois fille et mère ... » (V. 496-498, éd. A. Berthelot, in Carleten de Troyes, *Coeuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1994, « Piéjade », p. 967). Si Marie est la réincarnation chrétienne de la Dana celtique (les autres noms de Dana étant Ana, Anu, d'après le *Glossaire de Cormac*), il n'est pas étonnant de



Levant et se couchent treize étoiles appartenant à des constellations circumpolaires, elles forment ainsi dans le ciel une sorte d'horloge qui pouvait être utilisée (comme le faisaient les Egyptiens : le passage aux méridiens de certaines étoiles circumpolaires servaient à prévoir le lever héliaque d'autres étoiles. L'orientation du sanctuaire pose une autre énigme : pourquoi a-t-il été construit avec une orientation vers l'est, quand aucune contrainte géographique ne limitait la construction de son rectangle avec un axe principal dirigé dans une autre direction. Les analyses conduites avec simulation sur ordinateur permettent d'avancer une hypothèse : l'axe du sanctuaire est orienté vers l'est, avec un azimut d'environ 114°, c'est la direction dans laquelle se lèvent deux des quatre étoiles qui constituent la figure anthropomorphe de la constellation d'Orion. Cette constellation avait une grande importance dans les cultures anciennes, elle était utilisée pour indiquer différentes périodes de l'année, essentielles du point de vue agricole.

Fig. 4 - La constellation du Cygne.

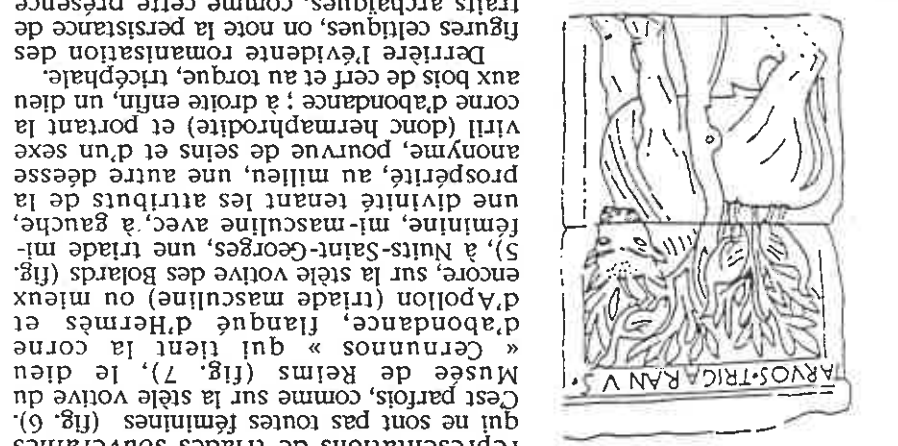
En outre, dans une direction voisine de l'axe (azimut = 119 à 120°), le soleil se lève le jour du lever héliaque d'Antares, c'est-à-dire le jour de Samain. D'autres étoiles importantes dont Antares, Mira-Ceti et Sirius, γ Samain, lèvent toute l'année. L'axe du sanctuaire était donc orienté vers une zone du ciel dans laquelle se déroulaient de nombreux événements astronomiques.

On n'a pas retrouvé les orientations solsticiales proposées par Holub qui, dans sa publication, avait étudié les aspects astronomiques de ce sanctuaire. Par contre, on a pu observer quelques alignements en direction des lunistices, points où la Lune rejoint sa hauteur maximale sur l'horizon, importants pour la prévision des éclipses.

Les dernières analyses permettent d'avancer quelques hypothèses sur les raisons de l'abandon du sanctuaire de Libénice. Des études, effectuées en collaboration avec des météorologues, ont permis de recréer les variations de la nébulosité à différentes époques. On peut ainsi constater que, au cours de la période où le sanctuaire de Libénice fut abandonné, le nombre de nuits sans nuages se réduisit, pour une année, à 20 ou 25 au maximum. Donc, si le sanctuaire fonctionnait comme un observatoire, ainsi que l'indiquent les alignements, il dut être abandonné quand son utilisation fut compromise par les changements climatiques.

3. La mythologie chrétienne. Le christianisme médiéval trouve très naturellement les moyens de récupérer le vieux schéma mythique des déesses-mères pour l'inscrire dans sa propre tradition (fig. 2 & 3). Il est bien connu que le culte de la Vierge supplante celui de la Déesse-Mère. On retrouve d'ailleurs dans la théologie mariale (même populaire) un vieux dogme de la mythologie celtique sur lequel C.-J. Guyonvarc'h et F. Le Roux ont bien insisté. Ana ou Dana, la grande déesse celtique, est à la fois la mère, la fille et l'épouse des autres dieux masculins. On lit dans le récit hagiographique de *Guillaume d'Angleterre* : « Glorieuse sainte Marie qui avez enfanté votre fils et votre père, à la fois fille et mère ... » (V. 496-498, éd. A. Berthelot, in Carleten de Troyes, *Coeuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1994, « Piéjade », p. 967). Si Marie est la réincarnation chrétienne de la Dana celtique (les autres noms de Dana étant Ana, Anu, d'après le *Glossaire de Cormac*), il n'est pas étonnant de

grands thèmes mythiques qui se retrouvent, sous une forme folklorisée, dans les textes médiévaux. Reims et des Bolards) semblent donc bien traduire en termes romains les d'apporter à son élu bonheur et richesse (abondance). Les stèles votives (de elle se transforme alors en une superbe jeune fille (aspect apollinien) avant biche pour attirer (aspect hermétique) le mortel vers le sid (autre monde), folkloriques bretons du XII^e siècle, la fée prend souvent l'apparence d'une rappeler que dans les lais (contes) sous le Cernunos cornu. C'est l'occasion de d'animaux à cornes (cervidés et bovidés) traits archaïques, comme cette présence figures celtiques, on note la persistance de Derrrière l'évidente romanisation des aux bois de cerf et au torq, tricéphale.



« Cernunos » qui tient la corne Musée de Reims (fig. 7), le dieu Cest parfois, comme sur la stèle votive du qui ne sont pas toutes féminines (fig. 6). représentations de triades souveraines encore, sur la stèle votive des Bolards (fig. 5), à Nuits-Saint-Georges, une triade mi-féminine, mi-masculine avec, à gauche, une divinité tenant les attributs de la prospérité, au milieu, une autre déesse anonyme, pourvue de seins et d'un sexe viril (donc hermaphrodite) et portant la corne d'abondance ; à droite enfin, un dieu d'abondance, flanqué d'Hermès et d'Apollon (triade masculine) ou mieux encore, sur la stèle votive des Bolards (fig. 5), à Nuits-Saint-Georges, une triade mi-féminine, mi-masculine avec, à gauche, une divinité tenant les attributs de la prospérité, au milieu, une autre déesse anonyme, pourvue de seins et d'un sexe viril (donc hermaphrodite) et portant la corne d'abondance représentée sur les bas-reliefs de la Gaule en particulier. On notera d'ailleurs que son caractère féminin n'est pas absolu.

Il peut être utile, à ce stade de l'enquête, de confronter diverses représentations de triades souveraines

qui ne sont pas toutes féminines (fig. 6). Cest parfois, comme sur la stèle votive du Musée de Reims (fig. 7), le dieu « Cernunos » qui tient la corne d'abondance, flanqué d'Hermès et d'Apollon (triade masculine) ou mieux encore, sur la stèle votive des Bolards (fig. 5), à Nuits-Saint-Georges, une triade mi-féminine, mi-masculine avec, à gauche, une divinité tenant les attributs de la prospérité, au milieu, une autre déesse anonyme, pourvue de seins et d'un sexe viril (donc hermaphrodite) et portant la corne d'abondance ; à droite enfin, un dieu d'abondance représentée sur les bas-reliefs de la Gaule en particulier. On notera d'ailleurs que son caractère féminin n'est pas absolu.

migration qui les conduisit en Italie. Ce sanctuaire (fig. 3) est un rectangle d'environ 24 m x 80 m, avec une partie creusée dans le terrain. C'est là qu'on a trouvé la pierre levée la plus importante, haute de deux mètres, ainsi que d'autres plus petites qui servaient d'autels. Des découvertes d'ossements humains et animaux semblent témoigner de son utilisation pour des sacrifices. Au centre du sanctuaire, on a découvert la tombe d'une femme, dont le mobilier funéraire fait penser qu'il peut s'agir de la prêtresse responsable du culte. Le mobilier est datable, d'après les chronologies actuelles, du milieu du IV^e s. av. J.-C. Le squelette était disposé, selon le méridien astronomique, la tête au nord : cette orientation n'a pu être obtenue que par l'observation du ciel.

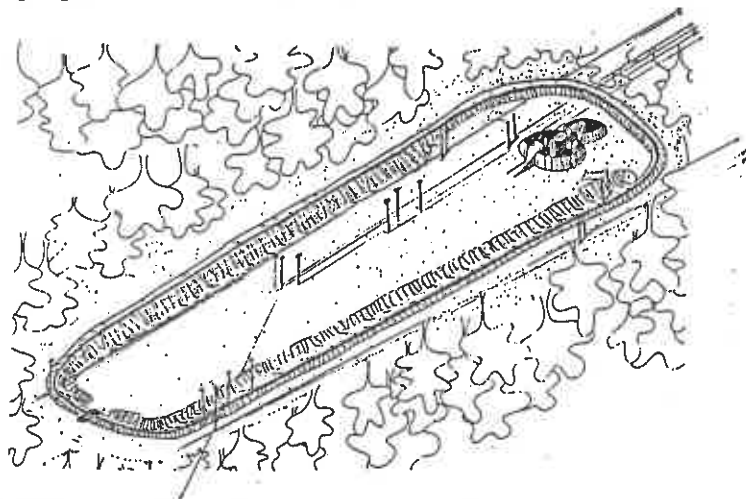


Fig. 3. - Reproduction du sanctuaire de Libenice obtenue par simulation sur ordinateur. Noter les alignements de poteaux en direction d'étoiles importantes

Le sanctuaire comportait de nombreux trous de poteaux. Les études, conduites avec les nouvelles techniques d'enquêtes archéo-astronomiques, ont révélé que ces poteaux étaient orientés vers les points de l'horizon où se levaient et se couchaient, à cette époque, différentes étoiles, dont celles des quatre fêtes. Les alignements révélés par l'analyse de ce sanctuaire ont démontré les faits suivants :

- il est vraisemblable que l'étoile variable Mira-Ceti (dont on pensait qu'elle avait été découverte par le Hollandais Fabricius en 1596) fut identifiée bien avant cette date par les Celtes, car ils alignèrent dans sa direction plusieurs poteaux du sanctuaire de Libenice. Cette catégorie d'étoiles, dont Mira-Ceti est la principale, ont un comportement curieux qui est provoqué par l'instabilité de leur intérieur, dû à un certain état évolutif. Sa dimension varie de un à cinq, avec une périodicité de 330 jours. Elle n'est visible à l'œil nu que pendant quelques mois, puis s'affaiblit en quelques jours et disparaît pour sept à huit mois ; elle reste invisible plusieurs années au cours d'une décennie ;

- il est possible que la constellation du Cygne ait été reproduite sur le terrain. Cette constellation, qui indique le nord astronomique, fut importante dans de nombreuses cultures. Si nous reproduisons les cieux des fêtes celtiques sur le site de Libenice, il apparaît que la constellation du Cygne est toujours présente, avec des azimuts déterminés par les bras de la croix ;

- un autre alignement intéressant est fourni par les trous des poteaux 121 et 122 qui indiquent le nord à partir du Cygne (fig 4). Dans cet azimut se

Ana, Anu, d'après le *Glossaire de Cormac*, il n'est pas étonnant de retrouver sainte Anne comme mère de la Vierge et comme figure redoublée de la grande déesse.

Le Moyen Age connaîtra d'ailleurs un important culte aux trois Maries, figure christianisée des *Matres* gauloises. Ce culte est bien localisé en Provence, aux *Saintes-Maries-de-la-Mer*, mais il se renforce tout au long du Moyen Age parce qu'il accueille, de manière très spontanée, les antiques dévotions à la Grande Mère celtique, à la fois triple et unique. Les trois Maries sont souvent présentées comme trois filles de sainte Anne (de trois maris différents).

Il faut encore mentionner les trois Rois Mages de l'Épiphanie comme substituts chrétiens des trois Mères (voir Évangile de Matthieu 2,1-12). Les Rois Mages font, en effet, des présents à l'enfant Jésus : or, encens et myrrhe, exactement comme les fées marraines font des dons aux nouveaux-nés. Les Mages sont rois, comme les déesses-mères sont souveraines. Encore de nos jours, en Espagne, on dit que ce sont les Rois Mages qui viennent apporter les cadeaux aux enfants, (ce n'est pas le Père Noël, ni saint Nicolas comme en d'autres régions). De plus, les Rois Mages sont fêtés (le 6 janvier) au moment où apparaissent rituellement dame Abonde et toutes les fées de l'Autre Monde, pour apporter prospérité ou malédiction, selon les hôtes qui les accueillent.

Au lieu de parler de divinités de l'abondance ou de déesses-mères, il faudrait plutôt, comme le suggère Françoise le Roux, parler de « déesses souveraines », car une divinité se définit par une fonction théologique plutôt que par un nom, (il n'y a pas autant de divinités qu'il y a de noms divins, certains de ces noms sont d'ailleurs des surnoms). En outre, toutes les divinités féminines ne sont pas des « mères ». Suivant un préjugé assez masculin et une idéologie très réductrice de la famille, on renvoie toutes les déesses-mères à la fécondité ou à la maternité ; ce qui appauvrit singulièrement l'approche mythologique de ces figures.

En fait, dans l'univers celtique, la femme incarne les formes les plus hautes de la «Souveraineté », toute souveraineté passe par la femme, est dévolue par la femme, y compris la souveraineté guerrière. On ne s'étonne pas alors de voir la Grande Déesse devenir, sous ses aspects de fée, le personnage tutélaire d'une littérature courtoise où le culte de la Dame est permanent. L'image rayonnante et triomphante de la femme dans la littérature médiévale s'enracine dans la vieille tradition légendaire et mythique des Celtes.

P.W.
Université Stendhal, Grenoble



Fig. 7. - Le dieu gaulois Cerunnos nourrissant de ses dons le Cerf et le Taureau. Autel dit « de Reims ».

Editions accessibles des principales œuvres mentionnées.

CHRISTEN DE TRØXES, *Celtures complètes*, éd. et trad. sous la direction de D. Portion, Paris, Gallimard, 1994, Bibliothèque de la Pléiade.

MARIE DE FRANCE, *Les lais*, trad. L. Harf-Lancner, Paris, Livre de Poche.

ADAM DE LA HALLE, *Le Jeu de la Feuillée*, texte établi, traduit et annoté par J. DuTourner, Paris, Garni er-Flammarton, 1989.

Etudes celtiques :

PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie, artcles « Matres »* (t. XIV, 2, 1930) et « Muttergottesden der Gallorömer » (t. XVI, 1933-1935).

P.-M. DUVAL, *Les dieux de la Gaule*, Paris, Payot, 1993 (édition augmentée).

E. ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, Paris, Imprimerie nationale, 1908 (plusieurs volumes).

F. LE ROUX et C.-J. GUYONVARCH, *Mortigan-Bodb-Macha : La souveraineté*

guerrière de l'Irlande, Rennes, Ogam-Celticum, 1983, (2^e éd.).

Etudes médiévales :

P. GALLAIS, *La fée à la fontaine et à l'arbre*, Amsterdam, Rodopi, 1992.

L. HARF-LANCNER, *Les fées au Moyen Age*, Morgane et Mélusine, La naissance des

fées, Paris, Champion, 1984.

C. L'ECOUTUREX, *Au-delà du merveilleux. Des croyances au Moyen Age*, Paris, Presses

de l'Université de Paris-Sorbonne, 1995.

collaboration avec Ph. Marcq).

Ph. WALTER, *Mythologie chrétienne : rites et mythes du Moyen Age*, Paris, Entente, 1993.

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1997 - 1998

ATTENTION

Nous vous rappelons que l'adhésion à notre bulletin est

faite pour la durée d'une année universitaire.

L'année universitaire 1996 - 1997

se termine avec le présent bulletin.

Si vous désirez recevoir notre prochaine livraison,

soit le n° 17 (octobre-novembre 1997)

il est donc nécessaire de renouveler votre adhésion à

notre association.

MERCI D'AVANCE DE VOTRE CONFIANCE

étoiles zodiacales, Antares et Aldebaran, qui appartiennent respectivement

aux constellations du Scorpion et du Taureau. Elles présentent la particularité

plus, elles se trouvent à 180° de longitude écliptique l'une de l'autre, divisant

ainsi l'année en deux parties, ce qui est en accord avec la conception des

Celtés qui distinguaient seulement deux saisons : « l'hiver » (période sombre) et

« l'été » (période claire). Quand on assiste au lever héliaque d'Antares, le

ciel nocturne est dominé par Aldebaran tandis que, lorsque cette dernière

effectue son lever héliaque, le ciel nocturne est dominé par Antares. Avec

cette bipartition de l'année, de fête en

or ces deux périodes répondent mieux

à la situation climatique du Centre de

l'Europe que la répartition obtenue par

une subdivision de type astronomique.

Les autres deux étoiles concurrentes

sont Sirius et Capella, très lumineuses,

elles sont situées l'une au-dessus de

l'autre, sous l'équateur céleste.

Si nous rellions ces quatre étoiles

aux divinités associées à leurs fêtes

respectives, nous observons que leur

grandeur est directement

proportionnelle à l'importance de ces

divinités.

Avec la découverte du zodiaque

gallo-romain de Grand (fig. 2), daté du

II^e s. ap. J.-C., nous avons la

confirmation du fait que les Celtes

utilisaient ces étoiles pour situer leurs

fêtes. Ce zodiaque, trouvé dans un

puits, est figuré sur une tablette

divoire, il porte gravé, en plus des

signes zodiacaux, des symboles

semblables à ceux utilisés par les

Egyptiens. Le zodiaque n'était pas

typique de la culture celtique et la

présence de symboles égyptiens

permet de supposer que celui-ci fut

réalisé à une époque où se

développaient les contacts entre les

Celtes et d'autres cultures.

Ce qui distingue ce zodiaque de

ceux des cultures méditerranéennes,

qui sont à l'origine de celui que nous

utilisons aujourd'hui, c'est la

subdivision de l'année en deux

périodes : l'été, qui débute avec le

signe du Taureau et l'hiver avec celui du Scorpion, précisément avec les

constellations auxquelles appartiennent les étoiles que nous avons associées.

dans nos travaux, au début des deux grandes saisons de l'année celtique.

Le sanctuaire de Libenice.

D'autres témoignages de l'astronomie pratiquée par les Celtes

proviennent de l'étude des sanctuaires et des monnaies. Le sanctuaire de

Libenice est situé en Bohême, à une soixantaine de kilomètres à l'est de

Praque, il peut être daté d'environ 500 av. J.-C. Il fut utilisé par les Celtes

boiens qui l'abandonnèrent probablement vers 400 av. J.-C. au moment de la

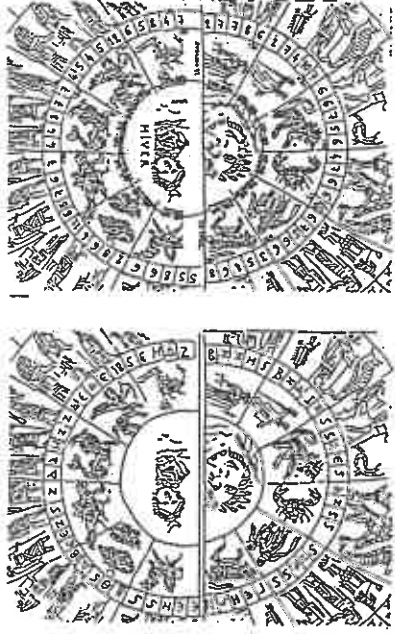


Fig. 2. - En haut : Partie du zodiaque montrant :

1^o cercle : les signes du zodiaque en 2 parties :

au centre : les divinités Lune et Soleil ;

2^o cercle : répartition des jours d'influence

des planètes à l'intérieur des signes.

Les lettres grecques sont des chiffres (n^o de

jours). 3^o cercle : Les décans.

En bas : Notes 33 jours du signe des Poissons

Publ. Obs. Astron. de Strasbourg, 1954.

* Astron. et Sciences Humaines, n° 10.

les équinoxes pour fixer des moments particuliers de l'année, on ne pourrait donc s'étonner que les fêtes celtiques aient suivi les mouvements du soleil au cours des saisons. Cependant différents indices nous font supposer le contraire :

- nous n'avons pas trace de telles coïncidences dans les fêtes actuelles ;
- les quatre positions du soleil marquent le début des saisons astronomiques, qui sont différentes des saisons climatiques ;
- les Celtes ne paraissent pas avoir accordé une grande importance au culte solaire.

A quoi étaient reliées les fêtes ?

Les saisons astronomiques, calculées pour l'année 500 av. J.-C., présentent la durée suivante :

- été-automne : 180, 58 jours
- printemps-hiver : 184, 67 jours

Nous savons que les saisons astronomiques ne correspondent pas aux saisons climatiques liées aux courbes de température, aux indices des précipitations et qui coïncident avec la subdivision de l'année des agriculteurs. Il devait être utile pour les Celtes d'avoir une division de

l'année correspondant mieux aux besoins de l'agriculture et de l'élevage : pour des populations dont la survie était liée à l'agriculture, se tromper d'un mois pour les semailles pouvait signifier la famine, il fallait donc choisir quelque chose qui indique le début des saisons et réponde à une périodicité solaire.

Les Celtes, comme les autres peuples, avaient certainement observé les levers héliaques des différentes étoiles : le lever héliaque correspond au premier jour où une étoile devient visible, pendant la lumière de l'aube, avant qu'elle ne se transforme en un astre nocturne. Pour trouver ces jours, il faut prendre en compte différents facteurs tels que les hauteurs respectives, par rapport à l'horizon, de l'étoile en question et du soleil, les conditions météorologiques, leur absorption ou extinction par

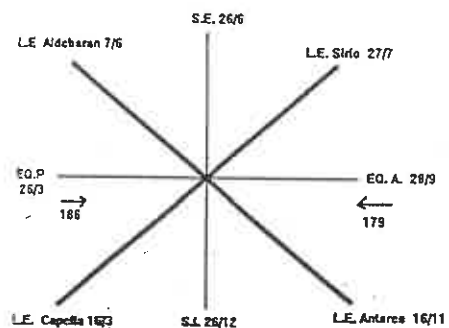


Fig. 1. Les fêtes du feu celtiques :

Fête	Divinité	Étoile	Magnitude
Samain	Síd	Antarès	1, 22
Imbolc	Brigit	Capella	0, 21
Beltaine	Belenos	Aldébaran	1, 06
Lugnasad	Lug	Sirius	-1, 58

l'atmosphère. Ces facteurs sont importants pour la reconstitution des ciels du passé, ce qui est possible aujourd'hui, mais pour les populations anciennes, le jour du lever héliaque devait être déterminé par des observations répétées.

On possède les témoignages d'autres peuples qui utilisaient ce type de phénomènes astronomiques. Les Égyptiens, par exemple, faisaient débiter leur année par le lever de Sirius, car il était suivi de peu par la crue du Nil qui rendait fertile la vallée. Hésiode, poète grec du VII^e s. av. J.-C., dans *Les travaux et les jours*, conseille aux paysans du Péloponnèse de suivre le lever héliaque de certaines étoiles ou constellations, car elles indiquent le bon moment pour aller en mer, semer, etc.

Mais ce ne sont pas les seuls indices qui signalent les changements de saisons, la nature et le comportement des animaux fournissent d'autres moyens de contrôler l'organisation de la vie agricole et de ses activités.

Les fêtes celtiques pouvaient être liées au lever héliaque de quatre étoiles, les meilleures candidates ont été choisies d'après simulation sur ordinateur des ciels de l'an 500 av. J.-C. (fig.1). Il s'agit d'abord des deux

Nous connaissons par César¹ pour les Éduens, par l'inscription de Saintes, les monnaies des Lixoviens² et, pour les Bituriges, par l'inscription d'Argentomagus³ le nom du magistrat suprême de plusieurs peuples gaulois, le *vergobret* (*vergo-* chez César, *verco-* dans les inscriptions). Élu pour un an, il a les pouvoirs d'un roi et celui de vie et de mort sur ses administrés. On admet généralement, sur la foi d'un passage de la *Guerre des Gaules*⁴, qu'il n'y en avait qu'un par peuple.

Depuis le début des études celtiques⁵, le nom du vergobret a été interprété comme un composé possessif dont le premier terme est un gaulois **vergo-* « acte » (i.e. **wergo-* ; vieil-irlandais *ferg*, vieux-breton *guerg* glosant *efficax*⁶, vieux-gallois *gwerf*⁷), et le second un gaulois *-breto-* « jugement » qui semble attesté dans un composé *subreto* figurant à la ligne 10 du plat de Lezoux⁸. Ce *-breto-* est proche du vieil-irlandais *breth* « jugement », celtique **brita* féminin du participe **bhrto-* de **bher-* « porter »⁹. Ni la graphie *rc* des inscriptions¹⁰, ni le traitement *re* de la sonante voyelle **r*¹¹ ne constituent des difficultés insurmontables¹². En revanche, la désignation est insolite : on ne connaît pas d'autre magistrat désigné comme « celui dont le jugement est un acte ». Or, la tradition indo-européenne offre une structure qui permet de l'interpréter directement ; la triade pensée, parole, action, amplement documentée dans le monde indo-européen ancien, et notamment dans les trois domaines où le formulaire traditionnel est le mieux représenté : indo-iranien, grec, germanique. Dans le domaine germanique, une part des attestations semble provenir d'Iran par l'intermédiaire du christianisme. C'est également le cas pour les attestations celtiques insulaires (irlandaises, puis galloises)¹³. Cette triade porte une signification précise : elle signifie que, dans certaines situations privilégiées, pensée et parole peuvent être deux formes supérieures d'action. C'est le cas de Zeus selon Eschyle, *Suppliants*, 598-9 (trad. Paul Mazon) : « Aussi prompt que le mot, l'acte est à ses ordres pour achever sur l'heure ce que lui propose le Conseil de ses Pensers ». Si la pensée, habituellement exprimée par une forme de la racine **men-*, l'est ici à partir de son siège supposé, *phren* (le diaphragme), les deux autres termes figurent sous leur forme héritée : *épos* de **wékʷos-* « parole », *érgon* de **wérgo-* « acte », superposable au gaulois **vergo-*. La même idée est exprimée sous une forme voisine, également à propos de Zeus, *ibid.* 100-103 (trad. Mazon) : « Sa pensée trône sur les cimes et de là même achève ses desseins, sans quitter son siège sacré ». Mazon rapproche les deux passages et commente (p.16 n.4) « la pensée, la parole et l'acte se confondent chez Zeus ». Il en va de même pour le chef dont l'autorité est reconnue : contrairement aux autres hommes qui doivent faire des efforts pour que leurs projets et leurs paroles soient suivis d'effet, ceux du chef reconnu semblent se réaliser d'eux-mêmes ; c'est le miracle de l'autorité, qu'Homère attribue généralement à la présence d'une divinité aux côtés de celui qui en est pourvu. Que la parole puisse être par elle-même une forme d'action distingue les voies de droit des voies de fait : c'est ce qui se réalise dans l'action judiciaire et notamment dans l'« interdiction » (latin *interdicere*, avestique *antar-mrav-*) qui est littéralement une « exclusion provoquée par la parole (le jugement) ».

Le monde nord-germanique apporte deux confirmations : l'une est l'emploi suffixal du nom de la parole *ord* au sens de « statut, autorité » pour un chef. La valeur première est conservée dans les composés comme *heft-ord* « promesse », mais pour *god-ord* « statut, autorité de godi (prêtre) », *ord* fonctionne comme un équivalent de *-dóm* « statut » ; la parole d'autorité confère un statut social. L'autre exemple apporte une

confirmation à *contrario* : il s'agit du portrait que Snortri trace du dieu Baldur dans sa *Gylfaginning* chapitre 22 (traduction François-Xavier Dillmann) : « Il est le plus sage des Ases et le plus habile à parler et le plus clément. Mais il possède cette caractéristique essentielle qu'aucun de ses jugements ne peut se réaliser ». Malgré ses éminentes qualités dans les domaines de la pensée, de la parole et de l'action (il est non seulement « clément » comme l'indique le texte, mais « hardi », « héroïque », comme l'indique son nom), ce n'est pas un chef⁴ parce que, chez lui, pensée et parole ne se concrétisent pas en action. De fait, la mythologie ne lui assigne qu'un rôle de victime. Les Gaulois ont eu conscience, eux aussi, des pouvoirs de la parole : il suffit de rappeler le célèbre texte de Lucien de Samosate sur l'Hercule gaulois Ogmios (*Discours*, Hercule 1-7)¹⁵.

J.H.
Université de Lyon III

NOTES

1. B.G. 1,16,5 (et 7,32 et 33, où la forme ne figure pas).

2. Textes cités chez Alfred Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, Leipzig, Teubner, 1896-1913, III, 213-4.

3. J. Allain, L. Fleuriot, L. Chaux, Levergobret des Bituriges à Argentomagus, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* (Dijon), 32, 1981, 11-32.

4. B.G. 7,32 (cf. note 1). Mais ce passage, où la forme ne figure pas, indique seulement

que le partage du pouvoir entre deux compétiteurs est contraire à l'usage ancien. La

situation paraît analogue à celle des deux rois des Eburons, B.G. 5,244. De même, B.G. 7,33,

his qui summum magistratum obtinerent présente également un pluriel : s'agit-il de

magistrats successifs ? de ceux de différents peuples ? ou de deux collèges qui se

partagent la fonction ? Cette dernière interprétation concorderait avec celle de la

forme épigraphique *vercobotro* comme un duel (interprétation rejetée par P.-Y.

Lambert, *La langue gauloise*, Paris, Errance, 1994, p. 52).

5. Holder, passage cité n. 2, indique que cette interprétation remonte à Kaspar Zeuß.

6. P.-Y. Lambert me signale un second exemple possible dans le composé *ent*

angurethedc qui glisse « abusive ».

7. Cette forme, moins connue que les deux autres, m'est signalée par P.-Y. Lambert.

8. P.-Y. Lambert, qui ne commente pas cette forme, ouvr. cité note 4, p. 146-147, me

signale un interprétation peu vraisemblable de Kim McCone, *Die größeren*

altkeltischen Sprachdenkmäler, Innsbruck, 1996, p. 115, « eigene Wafte besitzend ».

Celle de Wolfgang Meid, *Gaulish Inscriptions*, Budapest, 1992, p. 49-50, « by one's own

judgement » me semble préférable.

9. Léon Fleuriot, art. cité note 3, p. 21, observe que la forme « dérive de la racine

*bher- « porter » et peut avoir des sens très variés : « jugement, pensée » (on dit

aujourd'hui « porter un jugement ») « En fait, l'évolution sémantique de « porter » à

« juger » est moins naturelle. J'y verrais plutôt le résultat d'une dépréverbation de

*eks-dher- « exprimer » (voir l'irlandais *ess-, ass-ber-* « dire ») ; de même le latin

legem ferre « proposer une loi » peut reposer sur *ex-ferre* « exprimer » (comparer :

legem rogare de même sens).

10. P.-Y. Lambert, ouvr. cité note 4, p. 45.

11. Comme dans les dattis pluriels *atredo* « partibus » et *sim*.

12. Margrê Leo Weisgerber, *Die Sprache der Festsandkeltten*, 20. *Bericht der Römisch-*

Germanischen Kommission, repr. *Rhenania Germano-Celtica*, Bonn, Röhrscheld, 1969,

p. 69-70, renvoyant à Thumeyssen et Kim McCone, passage cité n. 8.

13. Patrick Sims-Williams, *Eriu*, 29, 1978, 78-111.

14. Hans Kuhn, *Es gibt kein Balder* « Herr », *Erbe der Vergangenheit*, Festschrift für

Karl Helm, Tübingen, Niemeyer, 1951, p. 37-45 (= Kleine Schriften II p. 332-338).

15. C.-J. Guyonvarc'h, F. Le Roux, in Myles Dillon, Nora K. Chadwick, *Les Royaumes*

celtiques, trad. par —, Paris, Fayard, 1947, p. 354-5.

La capacité de percevoir les rythmes de la nature et de vivre en harmonie avec elle était essentielle dans le monde pré et protohistorique. Ce fut le cas des Celtes de l'âge du Fer, dotés d'une économie fondée sur l'agriculture et l'élevage, pour eux comme pour les autres peuples, le soleil qui présentait également des cycles et des périodes rythmiques. Le soleil, à cause de son mouvement, se lève chaque jour un peu plus tard par rapport aux étoiles, ainsi toutes les étoiles se lèvent et se couchent environ quatre minutes plus tôt que le jour précédent. Cela signifie qu'à une période déterminée de l'année, une constellation se lève et se couche avec le soleil ; elle n'est donc pas visible à ce moment-là ; six mois plus tard, elle se lève douze heures avant le soleil et sera visible toute la nuit. C'est pour cette raison que les constellations proches de l'écliptique ne sont visibles en moyenne que six mois de l'année, ainsi il existe des constellations « estivales » et des constellations « hivernales ».

Les planètes se déplacent également dans le ciel : Mercure et Vénus, toujours proches du soleil, se déplacent alternativement vers l'est et vers l'ouest par rapport au soleil. Ainsi, elles ne sont visibles, pendant certaines périodes de l'année, que très peu de temps après le coucher ou avant le lever du soleil. Mars, Jupiter et Saturne se déplacent généralement vers l'est, comme le soleil. Toutefois, à cause du « mouvement rétrograde », ces planètes donnent l'impression d'inverser le sens de leur mouvement dans le ciel et se lèvent ainsi plus tard, ou plus tôt, que le jour précédent.

Les Mayas utilisaient un calendrier de deux cent soixante jours correspondant au temps de présence dans le ciel de Vénus comme étoile du matin ou du soir. En ce qui concerne les Celtes, il apparaît certain qu'ils utilisèrent comme référence des corps célestes tels que la lune et les étoiles, l'importance de la lune pour les Celtes est clairement attestée par les auteurs latins (Plinius l'Ancien).

Mais avant de parler du rôle des étoiles, il convient d'évoquer les connaissances astronomiques des Celtes à partir des fêtes qu'ils célébraient. L'année celtique était rythmée par quatre fêtes solaires et lunaires. On pourrait dire que la croix à branches égales, qui symbolise la division du temps solaire, était contrebalancée par la croix de saint André des fêtes lunaires. Ces fêtes lunaires, souvent nommées « fêtes du feu celtiques » à cause du rituel qui les accompagnait, concernaient des événements agricoles ou pastoraux, la pratique de la guerre ou les expéditions militaires, ce sont :

- SAMAIN, qui marque le début de l'année celtique et de la période sombre de l'année. Les troupeaux étaient rassemblés dans des enclos pour passer l'hiver. C'est l'actuel Halloween des pays anglo-saxons ;

- IMBOLC, qui indiquait la fin de l'emprise du froid hivernal. C'était la

fête de la déesse Brigit ;

- BELTAINÉ, qui était dédiée au dieu Belenos. Les troupeaux étaient

alors conduits aux pâturages d'été ;

- LUGNASAD, qui était le temps où se réunissait la tribu, à l'apogée de

l'été. On concluait les traités et les contrats matrimoniaux.

Le problème est de savoir si les fêtes celtiques étaient solsticiales et équinoxiales. D'autres populations anciennes avaient utilisé les solstices et

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1997/ 1998

Les 10, 11, 12 octobre 1997

LES SITES HALLSTATTIENS d'AUTRICHE

Hallstatt, Salzbourg, Hallein

Voyage conduit par notre Président,
le Professeur Venceslas Kruta

Les musées de Salzbourg, Hallein, Halstatt,
le site de Hallstat, les nécropoles et les mines de sel

Les inscriptions sont closes.

*

Le succès de ce voyage ayant été grand, nous envisageons
d'organiser un autre voyage au cours d'une prochaine session.
Si vous êtes intéressés, veuillez nous en informer.

PRINTEMPS 1998

LE BRITISH MUSEUM

Valery Rigby, responsable du département des
Antiquités préhistoriques et britanniques,

nous informe que le département celtique du musée
doit être rouvert en juillet 1997

Notre projet de voyage à Londres peut à nouveau être envisagé

AUTOMNE 1998

LES CELTES D'ITALIE

La Cispadane celtique et protohistorique

Les territoires des Senons

(programme préliminaire)

Bologne, Rimini, Verucchio, Ancône.

Visite des sites archéologiques

et des nombreux musées.

Maximum 20 personnes.

Si vous êtes intéressés, veuillez nous en informer.

Renseignements : Jean Pieuchot

19, avenue du Général Leclerc, 75014 Paris F

Fax 01 48875661 © 01 43214277

LE PEUPEMENT DE LA CHAMPAGNE ET LES MOUVEMENTS
CELTIQUES DU VI^e AU I^{er} s. av. J.-C.

C.R. de la Conférence AEC de J.J. Charpy, du 29 avril 1997

La Champagne est la région du monde celtique qui a livré à ce jour le plus de tombes laténiennes, datables entre la fin du VI^e et le I^{er} s. av. J.-C. Certaines approches effectuées à l'aide de découpages chronologiques trop amples ont conduit leurs auteurs à considérer la région comme monolithique. L'établissement d'une chronologie fine (Hatt, Roualet, 1977), fondée sur la succession d'ensembles cloz certains, permet de suivre avec précision l'évolution des grandes catégories d'objets (parures, armes, céramiques).

Pour pouvoir mieux appréhender la connaissance du milieu celtique régional, on a mené des études plus spécifiquement réservées à la reconnaissance des types de bijoux de parure qui, avec la céramique, constituent les catégories d'objets les plus sensibles aux évolutions des modes et des goûts. Cette recherche prolongeant des travaux récents (Hatt, Roualet, 1976 ; Kruta, 1985 ; Lepage, 1989), a eu pour objectif de déceler les pratiques locales, les identités, voire les particularismes de groupes, ainsi que la diffusion des productions en vue de déterminer les ateliers. Pour ce faire, il a été procédé au recensement le plus large possible des collections, privées ou publiques, provenant de fouilles effectuées en Champagne et dans les régions voisines.

La population marnienne, origine et développement.

Actuellement, la connaissance du milieu champenois permet d'envisager une occupation du sol assez fluctuante selon les périodes. Si tous les secteurs ne sont pas également documentés, une approche statistique peut être tentée, dans la mesure où les séries de documents pris en compte ne constituent pas des exceptions, mais bien des ensembles à caractère répétitifs attestés dans les collections et identifiables, malgré des descriptions sommaires, dans les publications anciennes.

La première rupture que l'on peut percevoir est celle du Hallstatt final I (550-530 av. J.-C.) marquée par le dépôt, dans les sépultures féminines, de mobiliers de parure pouvant traduire le statut social de la personne. Les tombes sont à inhumation, ce qui constitue une seconde rupture avec les phases précédentes. Les bijoux portés aux chevilles sont de massives parures à oves droites ou obliques. Parfois le même type d'oves, et plus fréquemment de godrons, se rencontre sur les bracelets. Lepage (1989) a déterminé l'aire de diffusion de ces parures, de la lisière des Vosges au Bassin de Paris et des confins septentrionaux de la Bourgogne aux collines séparant les réseaux hydrographiques de la Seine et de la Marne, il a mis en évidence deux groupes répondant probablement à la diffusion de deux ateliers.

Le Jogassien (530-475 av. J.-C.) a fait l'objet, à partir de l'étude de la nécropole éponyme (Hatt, Roualet, 1976), d'une classification en deux phases fondée sur la filiation des associations de parures (principalement torques, bracelet et fibule). Dans un premier temps (530-500 av. J.-C.) les femmes portent au cou de gros torques creux

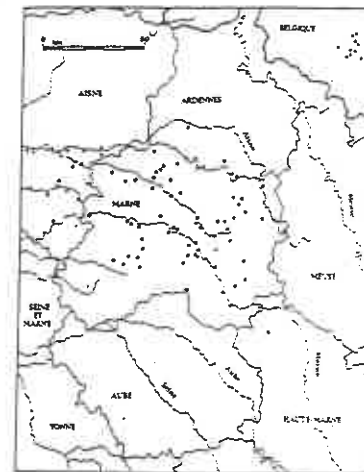


Fig. 1.- Carte de répartition des torques torsadés. On peut ainsi approcher au plus près l'aire d'occupation du Marnien (V^e s.).

la potrine des fibules composées de trois pièces (arc, ressort et axe d'assujettissement des deux premiers éléments), quelquefois s'y ajoute une agrafe de ceinture. Dans un second temps (500-475 av. J.-C.) la parure évolue, les torques sont, soit tubulaires et creux mais d'un diamètre plus fin, soit ouverts à jonc plein, les braccélets sont portés par paires symétriques, les armilles disparaissent et les fibules ne sont plus utilisées. Tout au long de la phase joggassienne, la tombe est à inhumation. Cependant quelques cas d'inclinaisons sont attestés mais ce dernier rite tombe en désuétude. La culture joggassienne dans sa phase ancienne ne se superpose pas à celle mentionnée préalablement, les nécropoles contenant de la Marne alors que, dans la seconde séquence, on note un essaimage de tombes dans toutes les directions autour du noyau initial d'implantation. Les relations étroites avec le milieu bourguignon du Hallstatt final.

C'est dans la continuité que le passage à l'époque de La Tène s'opère. La culture précédente est bien souvent celle de la fondation des cimetières marniens du Ve s. av. J.-C., le mode de sépulture ne change pas, c'est l'inhumation qui est dominante même si, de temps à autre, quelques cas sans ordre précis dans l'espace qu'elles couvrent (Les Grandes-Loges), soit regroupées par ensemble que l'on imagine être le reflet de groupes familiaux (Beine, Villeneuve-Renneville), ou celui de plusieurs hameaux (Acy-Romance), ce qui peut être une variante des cas précédents. Les sépultures féminines présentent la caractéristique de livrer des parures qui répondent toujours à la même association, celle du torque et d'une paire de braccélets identiques. Dans un grand nombre de cas, les bijoux composant cette association possèdent tous le même décor (Villeneuve-Renneville, r. 56). Ceci nous amène à évoquer, puisque c'est le cas dans cette tombe, le port exceptionnel de deux torques qui, à une exception près (Bergères-les-Vertus), sont alors de deux formes différentes. D'autres bijoux peuvent entricer l'ensemble stable défini ci-dessus, à savoir : boucles d'oreilles, brassard, colliers de perles et autres pendeloques. L'ornementation de la bijouterie de bronze relève, dans une bonne proportion, de motifs géométriques.

Il est à noter qu'entre 475 et 400 av. J.-C. la torsade va prendre une place prépondérante, elle se rencontre sur près de 70% des torques de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. On peut donc penser qu'une telle proportion ne tient pas à la seule force apotropaïque du motif, mais qu'il peut être une sorte de signe de reconnaissance des femmes de la population marnienne. Chez les hommes, les sépultures se distinguent par l'armement. Au début de la période (475-450), les sépultures à armes sont de deux types, celles avec hast (javelots et/ou lances) et celles à poignard court qui sont une évolution de ceux de la phase joggassienne. Avec le temps, la tendance est à l'allongement de l'arme, dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. l'épée longue entre en usage mais reste rare, plus fréquentes sont les épées courtes. Le ceinturon destiné à fixer l'arme à la taille est d'abord composé de cinq grands anneaux, ou deux articulés sur un rivet, mais progressivement, c'est le ceinturon composé de cinq anneaux standardisés qui s'impose, il est parfois accompagné d'une agrafe en bronze ajoutée, au motif de l'Arbre de Vie, de la palmette ou de la fleur de lotus.

Le cas des tombes à char est intéressant à plus d'un titre. Si l'on excepte les rares cas qui ont livré un casque, le mobilier trouvé dans ces tombes ne se distingue guère de celui des tombes à armes, sauf pour quelques-unes par la quantité de vases. C'est le harnachement du cheval qui fait l'objet d'un traitement particulier. Des fouilles récentes ont montré

que ces tombes n'étaient pas réservées à des hommes mais aussi à des femmes (Bucy-le-Long, Aisne, Rethel, Ardennes) voire à des enfants (Semide, Ardennes). La très grande majorité de ces sépultures est à dater de la transition du Ve au IVe s. av. J.-C.

Pour appréhender l'aire d'occupation de la population marnienne en Champagne, il fallait mettre en évidence les rites, mais aussi leurs composantes représentatives. C'est la cartographie des découvertes de torques torsadés qui indique la plus vaste diffusion (fig. 1), confirmée par celle des boucles d'oreille ou des perles de verre. La concentration la plus importante de ces deux derniers types de bijoux se localise entre le nord châlonnais et l'est rémois actuels, précisément dans la région où les tombes à char les plus nombreuses ont été retrouvées. Rien ne nous permet actuellement d'expliquer cette concentration. Il revient à Pierre Roualet

d'avoir mis en évidence le fait local champenois de la première moitié du IVe s. av. J.-C. Cette phase restait jusqu'à présent mal connue en raison d'une carence de la recherche dans l'aire géographique où elle est concentrée. La cartographie des parures spécifiques qui caractérisent l'époque permet de localiser une concentration significative, limitée aux actuels cantons de Beine et de Suippes augmentées de quelques communes avoisinantes. Un autre groupe plus petit existe en limite nord des Marais de Saint-Gond. Enfin on note qu'un autre noyau de population se développe

concurrentement dans le Sénonais-Nogentais. C'est à nouveau par les parures féminines (fig. 2) que le groupe champenois peut être défini, leur composition reste dans la tradition précédente, torque et paire de braccélets identiques. Pour les premiers, la forme est toujours ouverte et chaque extrémité est terminée par un rampon conique précédé d'une perle. Le décor des branches, en gravure en creux, devient végétalisant et repose sur une interprétation du motif de la palmette. Les braccélets se composent d'une succession de nodosités ou d'une suite de quatre segments entre lesquels sont placées des perles simples

ou doubles. Chacun des types semble répondre à la production d'un atelier différent, l'un proche de Reims, l'autre près de Suippes. La céramique est toujours très bien établie, faute de nombreux contextes complets et de fouilles récentes. Cette phase marque la fin de la spécificité celte marnienne. Dans celles qui vont suivre, une partie du mobilier funéraire entre dans des catégories répandues sur l'ensemble de l'Europe, l'autre conserve sa spécificité locale, ou bien relève de formes propres des régions voisines ou parfois éloignées.

à suivre

J.-J. C.

Conservateur du musée d'Épernay

1. - Les ouvrages et articles cités en référence figurent dans le catalogue : *Les Celtes en Champagne, cinq siècles d'histoire*. Épernay, 1991 (J.-J. Charpy, P. Roualet, éds.)

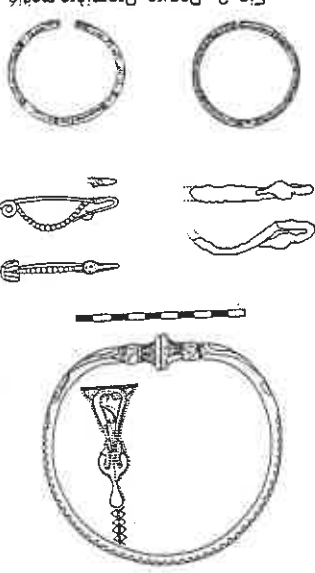


Fig. 2 - Parure. Première moitié du IVe s. av. J.-C. Étoges. - Les Petits Noyers - (Mame).